



**POUR DES DROITS NOUVEAUX,
CONTRE LE CHÔMAGE ORGANISÉ PAR LE PATRONAT :
TOUS ENSEMBLE LE 1^{ER} OCTOBRE !**

La convention d'assurance-chômage entre en vigueur en deux temps : depuis le 1^{er} juillet et à compter du 1^{er} octobre. Celle-ci abaisse les droits de tous les demandeurs d'emploi : travailleurs précaires, intérimaires, intermittents du spectacle, salariés licenciés pénalisés sur leurs indemnités de départ ou obtenues aux prud'hommes.

La lutte a contraint le gouvernement à initier une concertation pour une « refonte » des annexes 8 et 10 (salariés intermittents du spectacle) dont les travaux doivent reprendre le 18 septembre puis le 2 octobre prochains.

Nous continuerons à y faire valoir nos propositions alternatives tout en continuant à combattre la convention issue de l'accord déloyal du 22 mars 2014 qui fait l'objet de recours juridiques au TGI de Paris le 30 septembre et devant le Conseil d'Etat, au-delà par la lutte unitaire pour une autre convention qui crée de véritables nouveaux droits nouveaux.

A cet effet, nous appelons à la grève le 1^{er} octobre avec des initiatives d'actions à Paris et en régions.

A Paris, la manifestation partira à 14H du Ministère du Travail - 127 Rue de Grenelle, 75007 Paris – M^o Varenne pour se rendre au Ministère de la Culture et de la Communication.

Pour les rendez-vous en régions, rapprochez-vous de votre syndicat ou consultez notre site internet www.fnsac-cgt.com.

Par ailleurs, nous nous inscrivons pleinement dans l'action pour l'amélioration de la protection sociale avec la journée d'actions du 16 octobre prochain.

TOUTES ET TOUS ENSEMBLE POUR DES DROITS NOUVEAUX, POUR UNE VÉRITABLE SÉCURITÉ SOCIALE PROFESSIONNELLE !

Paris, le 17 septembre 2014.

Pour vous tenir informés à tout moment de l'actualité sociale, notre Fédération met à votre disposition : son site Internet au www.fnsac-cgt.com - Email : cgtspectacle@fnsac-cgt.com
FNSAC 14-16, rue des Lilas 75019 PARIS – Tel. : 01 48 03 87 60